



***Votre semaine au Golf de Royan N° 486
Semaine du 16 au 22 février***

Ouverture de l'accueil : 8h30 / 17h30

ATTENTION

Avec les conditions météorologiques de la période hivernale nous vous demandons d'être particulièrement attentifs aux recommandations qui pourraient vous être faites concernant le parcours et les zones de jeu et de les respecter. Avant de vous déplacer, nous vous encourageons à consulter le site internet ([cliquez ici](#)) ou de téléphoner à l'accueil du golf 05 46 23 16 24 pour avoir les informations sur les ouvertures et les accès aux parcours.

**Les départs officiels se font tous du 10 (en raison des conditions climatiques), que vous fassiez 9 ou 18 trous.
Par internet, vous faites vos réservations du 1 (en sachant que vous partirez du 10 en arrivant).**

Information Joueurs :

Pourquoi prendre sa licence
[pour voir la vidéo cliquez ici](#)



Prendre sa licence dans son club est important et montre notre identité de club sportif car être licencié c'est être sportif.
" nous sommes plus que des pratiquants "

Prendre sa licence et sa cotisation à l'association, c'est aider son club, L'association c'est : l'école de golf des enfants, mais aussi l'animation du club sans oublier les compétitions du jeudi et du dimanche, la recherche de partenaires mais également les équipes qui nous représentent lors des différents championnats.



Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de Mme Nicole Damond.

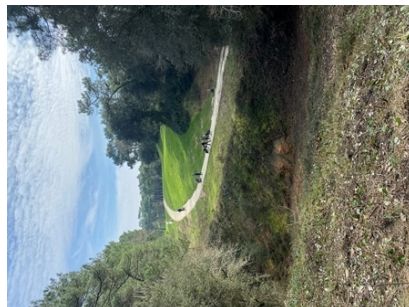
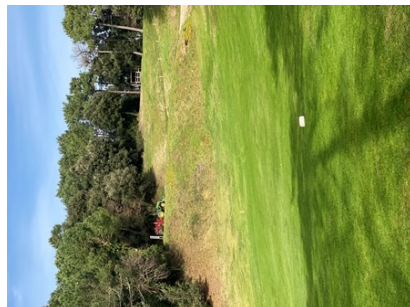
Nous adressons tout notre soutien à sa famille et ses proches dans ce moment douloureux.

Travaux parcours

Nous avons eu beaucoup de pluie la semaine dernière, ce qui nous a obligé à laisser les 9 premiers trous fermés. La météo devrait être plus clémente cette semaine. Nous avons ouvert l'aller du parcours ce lundi matin.

N'hésitez pas à consulter le site du golf ou à contacter l'accueil au jour le jour pour connaître les conditions de jeu.

Nous avons continué et terminé le départ du N°15 et du 14, comme vous pouvez le voir sur les photos ci-dessous.



Pro-Shop et C&C Golf



PRO SHOP

Les soldes continuent jusqu'au 2 mars.
Profitez-en !!

C & C GOLF

Eurogolf **EPIC** **Callaway**

BÂTIR LE FUTUR DE LA VITESSE

JOURNÉE DE LANCEMENT DES NOUVEAUTÉS CALLAWAY

MARDI 16 FÉVRIER 2021 10H-17H DANS VOTRE MAGASIN

DÉSORMAIS DISPONIBLE POUR TOUS LES GOLFEURS.

eurogolf.fr **EUROGOLF ROYAN**
CHOIX • CONSEILS • PRIX
4 bis rue Paul Emile Victor
ZA du Val Lumière - 17640 Vaux-sur-Mer
#1 DES MAGASINS DE GOLF **Tel. 05 46 22 50 68**

Restaurant du Golf

Vous trouverez ci-dessous le choix de menu proposé pour le week-end du vendredi 19 - samedi 20 et dimanche 21 février 2021

Merci de passer votre commande au plus tard jeudi avant 15h

Une fois que vous aurez choisi le menu, merci de nous indiquer :
- Votre nom

- Le nombre de menu avec votre choix
- Le jour où vous souhaitez venir chercher votre menu (retrait des commandes entre 11h30 et 13h00)

Vous pouvez nous adresser votre commande par mail green.ocean@orange.fr ou par téléphone au 05.46.23.40.80 ou par messenger sur la page facebook du Restaurant du Golf de Royan

Bien évidemment, la vente à emporter se déroulera avec le respect des règles d'hygiène fixées par le gouvernement

Vendredi 19 Samedi 20
& Dimanche 21 février 2021

Menu 28€

Royal de foie gras, petits pois, chantilly au lard
Ou

Tataki de Thon, vinaigrette Yusu, salade wakamé sésame, radis, agrumes, crème Coco

Filet de Canette, vinaigre de framboises, petits légumes glacés à la betterave, choux chinois

Ou

Truite de mer aux amandes, velouté d'arêtes, courgettes curry

Pain Perdu aux Fruits rouges, chantilly à la vanille

Ou

Chou ganache chocolat Blond, noix de pécan, coulis de cassis

Côté Partenaires

CACHE CACHE

BONOBOS
JEANS

minelli

BRÉAL

MORGAN
MORGANDETOUT.COM

CALZEDONIA

CACHE CACHE/BONOBO

Du 17/02 au 27/02 BRADERIE 1€ le 3ième article LAST PRICE acheté (voir conditions en magasin)

A partir du 17/02 OPERATION PANTALON : 1 pantalon + 1 article = -30% sur le moins cher des deux(voir conditions en magasin)

BRÉAL

Du 17/02 au 27/02 BRADERIE 1€ le 3ième article DERNIERS PETITS PRIX acheté (voir conditions en magasin)

A partir du 17/02 OPERATION PANTALON : 1 pantalon + 1 article = -30% sur le moins cher des deux(voir conditions en magasin)

MORGAN

Du 17/02 au 27/02 BRADERIE -20% supplémentaires dès 2 articles irrésistibles achetés (voir conditions en magasin)

Jusqu'au 23/02 sur la NOUVELLE COLLECTION -15€ tous les 70€ d'achats (voir conditions en magasin)

CALZEDONIA

MINELLI

Du 17/02 au 27/02 BRADERIE (voir conditions en magasin)

Protocole sanitaire

Protocole sanitaire ffgolf au 28 novembre 2020
Validé par la Commission Médicale ffgolf
Protocole sanitaire renforcé pour la pratique du golf
dans le contexte de l'épidémie de Covid-19
Mise à jour au 28 novembre 2020

Suspension de l'annexe compétition et convivialité jusqu'à nouvel ordre
« Park and Play »

Règles générales au sein du golf :

Distanciation physique et gestes barrières :

- o 2 mètres en activité sportive
- o 1 mètre en position statique

o Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures, ainsi que sur les parkings et les accès au parcours et practice.

Limiter les regroupements de plus de 10 personnes au même endroit au sein du golf en extérieur ;

Les joueurs devront réserver obligatoirement leur départ pour le parcours ainsi que pour les prestations d'enseignement en amont de leur venue.

Nous recommandons aux joueurs l'utilisation de l'application #TousAntiCovid.

Location de voiturette avec une personne par véhicule sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf ;

Rappel des mesures de précaution et le règlement intérieur exceptionnel Covid-19 par le personnel du club.

Les parties seront composées de 4 joueurs maximum.

Au sein du Club House :

La banque d'accueil est ouverte sous condition de respecter les dispositifs barrières

Un accueil physique peut-être donc être organisé en respectant les mesures barrières et de distanciation tant vis-à-vis du personnel que des joueurs ;

Les zones « salon », « bar » et « restaurant » seront inaccessibles aux joueurs ;

La zone « Pro Shop / boutique » des clubs sera ouverte. Le même protocole que celui des commerces y sera appliqué (8 m² par individu et port du masque).

Vestiaires & Caddy Master : possibilité d'accéder à son casier individuel en traversant les espaces collectifs et en respectant un espace de 8 m² entre individus ainsi que le port du masque. Les douches et les sèche-cheveux sont condamnés jusqu'à nouvel ordre.

Les sanitaires ne devront pas être communs pour les joueurs et le personnel.

Pour le practice :

o Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures, ainsi que sur les parkings et les accès au parcours **et practice.**

Le practice est ouvert pour la pratique et l'enseignement en respectant le principe général de 2 mètres de distanciation entre les personnes ;

Les enseignants peuvent donner des cours à un ou plusieurs élèves (dans la limite d'un ratio de un enseignant pour un maximum de 9 élèves). Ils respectent les distances de sécurité et ne sont jamais à moins de 2 mètres de leurs élèves qu'ils ne touchent en aucun cas.

Les balles sont prises exclusivement avec des cartes individuelles prépayées ou avec des jetons désinfectés payés à l'accueil. Les joueurs doivent rapporter leurs seaux vides du practice au personnel en charge de désinfecter le seau à l'accueil.

Sur le parcours :

Au départ du trou n°1, n°10 et à la sortie du 18 : mise à disposition de gel ou solution hydroalcoolique, affichage des mesures barrières et du règlement exceptionnel de circonstance ;

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres en respectant une distanciation minimum de 2 mètres entre chaque joueur ;

Interdiction de manipuler les drapeaux, les râtaux des bunkers, les piquets jusqu'à nouvel ordre ;

Les lave-balles et aires de nettoyage sont condamnés jusqu'à nouvel ordre ;

Aucun échange de matériel entre les joueurs ;

L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé ;
 Les enseignants peuvent assurer une prestation d'enseignement sur le parcours tout en respectant les distances de sécurité indiquées précédemment ainsi que les règles de gestion de parcours définies préalablement.

Tous les joueurs sur la zone d'entraînement practice et green d'approches devront respecter les règles de distanciation sociale, le temps de ces procédures.

- les joueurs doivent rester à distance les uns des autres de 2 mètres.
- il sera interdit de se prêter du matériel.
- il est interdit de toucher les drapeaux.
- vous ne trouverez pas de râteaux dans les bunkers, mais pourrez effacer vos traces grâce à votre club ou avec vos pieds en reculant.
- vous ne trouverez pas non plus de lave-balles sur le parcours
- il est interdit de toucher les piquets de distance (180, 135 mètres ou 80 mètres) mais également les piquets avec cordes ou encore piquets de zone à pénalités.
- les locations de voitures seront possibles dans la limite des disponibilités et qu'une personne par voiture sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf
- les locations de chariots seront elles aussi possibles, les manches devront être ramenés à l'accueil pour être désinfectés entre chaque utilisation.

A la fin de la partie de 9 trous les joueurs devront quitter le parcours directement pour ne pas générer de regroupements.

Ceci pour notre bien à tous et pour lutter contre la propagation du Covid-19.
Ces gestes s'ajoutent à ceux recommandés par les Pouvoirs Publics.

Merci de votre patience et de votre solidarité envers le golf et les joueurs passionnés de Royan

LES GESTES BARRIÈRES
 de la pratique du golf / COVID-19
 à l'attention des joueurs - MISE À JOUR 28 NOV. 2020

PRÉSENTATION DES GESTES BARRIÈRES
 Le respect de la distanciation physique et des gestes barrières s'applique en toute circonstance dans l'environnement du club.
LA DISTANCATION SOCIALE EST DE 2 MÈTRES EN TOUTES CIRCONSTANCES ET DE 1 MÈTRE EN POSITION DÉTACHÉE.

PROHIBITION DE CONTACT
 Le Mixage entre et l'utilisation de l'application FFGOLF sont interdits et réservés aux seuls joueurs.

PROHIBITION DE CONTACT
 En toute zone, les flux de clients restent organisés et contrôlés sous la responsabilité du club. Ces règles sont édictées aux différents Bases de passage des joueurs afin de limiter les regroupements de plus de 10 personnes.

Club-house

ACCUEIL, VESTIARIE, CADDY MASTER
 L'accueil est ouvert. Le flux de joueurs est organisé sous la responsabilité du club. Les vestiaires et caddy master sont accessibles et respectent un espace de 2m² entre les individus. Les douches et les toilettes sont réservés jusqu'à 18h00.

SAUN, BAR ET RESTAURANT
 Ces activités sont interdites au club et ne sont pas accessibles aux joueurs jusqu'à nouvel ordre.

RÉSERVATION IRRÉVERSIBLE OBLIGATOIRE POUR ACCÈS AU PARCOURS
 Les joueurs doivent réserver auprès du club en fonction de leur venue. Les parties seront composées de 4 joueurs maximum.

Parcours

TROU N°1, TROU N°10 & TROU N°18
 Dû à l'hydroboulage et à la dégradation des joueurs et à l'absence de personnel, les parcours sont fermés aux trous n°1, 10 et 18.

VOTURETTES ET SHAROTS
 La location d'avionnettes, de chariot et le prêt de matériel sont autorisés sous réserve de distanciation par le club avant et après chaque utilisation. Les véhicules sont utilisés de manière individuelle ou collective uniquement pour les personnes d'un même foyer ou arrivées dans le même véhicule.

MÉTÉO
 Chaque joueur est responsable de son matériel personnel (pluie, soleil...). Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis. Les dispositifs de nettoyage des chaussures sont neutralisés.

TRAPÈZE
 Toute manipulation de trapèze est interdite. Les bannières sont relevées ou sont équipées d'un système de flamage de la balle sans contact.

MÉTÉO, BARRIÈRES ET ACCÈS BARRIÈRES
 Les réseaux sont fermés des bunkers. Les joueurs ont interdiction de toucher les piquets du parcours et les zones à pénalités. Les bannières et les piquets de la balle sont neutralisés.

PRATICE ET ZONES D'ENTRAÎNEMENT

ACCÈS
 Lors de l'entrée au club, la practice et les zones d'entraînement sont ouvertes. Ils sont accessibles librement pour :
 - les pratiques des joueurs et l'entretien;
 - l'entretien individuel ou collectif de la limite de la zone par essai;
 - l'accès aux équipements individuels et collectifs dans la limite des capacités.
 Les joueurs sont invités à respecter les protocoles de distanciation sociale et à respecter les protocoles de distanciation sociale.

EMPLACEMENTS D'ENTRAÎNEMENT
 Les emplacements sont réservés pour respecter une distanciation minimale de 2 m entre 2 joueurs.

REAU DE BALLES
 Les reaux de balles sont accessibles aux seuls joueurs individuellement ou des jets de balles achetés auprès du club. Les joueurs respectent leur espace personnel à 2 m de chaque côté des distributeurs.

ENSEIGNEMENT

COÛRS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS
 Les enseignants peuvent assurer des prestations d'enseignement individuel, collectif dans la limite des places disponibles.

DISTANCATION
 Les enseignants portent un masque ou une visière. Il n'est pas autorisé d'enseigner à moins de 2 mètres de distance ou de toucher les piquets de distance. Les enseignants peuvent enseigner sur le parcours dans le respect des distances de sécurité.

En Bref à ROYAN:

ACCUEIL DU GOLF ET PROSHOP

L'accueil et le Proshop sont ouverts dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières.

VESTIAIRES

Les vestiaires seront fermés durant cette période.

RÉSERVATION PRÉALABLE POUR ACCÉDER AU PARCOURS

Pour éviter tout regroupement de personnes, les joueurs doivent réserver leur heure de départ en amont de leur venue au golf et n'arriver au golf que 30 minutes avant leur départ et sur le tee du premier trou 5 minutes avant l'heure du départ.

PROGRAMMATION DES PARTIES

4 joueurs par partie sont admis. Le temps d'écart entre les parties est maintenu à 11 minutes.

ACCÈS AU PRACTICE

le masque est obligatoire sur le practice et autour du Club lors des déplacements

Sur les zones d'entraînement, une distance minimum de 2 mètres doit être respectée entre 2 joueurs.

SEAUX DE BALLES

Les seaux de balles sont à prendre vides à l'accueil et sont accessibles exclusivement avec des cartes individuelles pré-payées ou achetées auprès de l'accueil. Les joueurs rapportent leurs seaux vides à l'accueil du club, en charge de les désinfecter.

COURS de golf

DISTANCIATION : La distanciation minimum entre l'enseignant et l'élève est de 2 mètres et doit être respectée à tout moment. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre l'enseignant et son élève. Les enseignants respectent la distanciation et l'ensemble des gestes barrières, le masque est obligatoire pour les enseignants.

VOITURETTES ET CHARIOTS

Un seul joueur est autorisé par voiturette sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf, qui est désinfectée avant et après utilisation. L'utilisation d'un chariot personnel est recommandée. La location de chariots reste possible et celui-ci sera désinfecté après chaque retour de parcours.

MATÉRIEL

Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel. Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis.

TROU N°1, TROU N°10

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des joueurs et l'affichage des mesures barrières ainsi que le règlement exceptionnel sont disponibles aux trous n°1, 10.

DISTANCIATION AU COURS DES PARTIES

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres d'une distance minimum de 2 mètres.

DRAPEAUX

il est interdit de toucher les drapeaux.

RÂTEAUX, PIQUETS ET ACCESSOIRES

Les râteaux sont enlevés des bunkers. Les joueurs ont interdiction de toucher les piquets délimitant le parcours et les obstacles d'eau. Les lave-balles sont neutralisés.

**Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur GOLF DE ROYAN.**

[Se désinscrire](#)

© 2017 GOLF DE ROYAN